

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : +251-115-517-700 Fax : +251-115-517-844
website : www.au.int

**REMARQUES DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION
AFRICAIN, MOUSSA FAKI MAHAMAT, LORS DU PETIT DÉJEUNER
DE TRAVAIL DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES
PAYS AFRICAINS MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES
NATIONS UNIES (A3)**

NEW YORK, LE 26 SEPTEMBRE 2018

**Excellence Monsieur Joao Lourenço, Président de la République d'Angola,
Président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine,**

**Excellences Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays africains
membres du Conseil de sécurité des Nations unies,**

Monsieur le Commissaire à la Paix et à la Sécurité,

**Monsieur le Haut Représentant pour le Fonds de la Paix et le Financement de
l'Union,**

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier Son Excellence João Lourenço, Président de la République d'Angola et Président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de septembre, pour avoir pris l'initiative de convoquer la présente réunion de haut niveau. Je voudrais m'en féliciter et noter qu'il s'agit là d'une première au niveau du A3.

Mesdames et Messieurs,

Il vous souviendra qu'en 2015, la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine avait adopté la décision, sans précédent, de financer 25% des activités

opérationnelles de notre Organisation en matière paix et de sécurité. En 2016, la Conférence a décidé de revitaliser le Fonds de la paix, afin de servir d'instrument pour concrétiser cette décision. Nous avons, à cet égard, accompli des progrès remarquables. Il n'en demeure pas moins que le chemin à parcourir pour la pleine opérationnalisation de ce Fonds reste encore long.

Le concours des partenaires sera toujours nécessaires, mais il ne saurait se substituer aux efforts qui sont les nôtres en matière d'opérations de soutien à la paix.

C'est dans ce sens que nous poursuivons un partenariat stratégique avec les Nations unies pour remédier au manque de financement prévisible et durable pour les opérations de soutien à la paix mandatées ou autorisées par l'Union africaine. La constante mutation des menaces à la paix et à la sécurité mondiales commande une adaptation des réponses qu'apporte aujourd'hui l'architecture internationale de paix et de sécurité.

Mesdames et Messieurs,

Aux fins d'accélérer l'opérationnalisation de ce Fonds, la Commission et le Haut Représentant pour le Financement de l'Union et le Fonds de la paix ont, au mois de juillet dernier, entrepris une mission à Washington, pour interagir avec différents responsables de l'actuelle administration américaine, qui, à ce jour, faut-il le rappeler, reste réservée quant au financement prévisible et durable des opérations de soutien à la paix entreprises par les organisations régionales au moyen des contributions mises à recouvrement des Nations unies.

Par ailleurs, j'ai mené, la semaine dernière, des consultations avec le Doyen général et les Doyens régionaux du corps diplomatique africain à Addis Abéba sur la nomination des membres du Conseil d'Administration du Fonds de la paix. Le Haut Représentant de l'Union africaine pour le Financement de l'Union et le Fonds de la paix, ici présent, vous exposera plus en détails les progrès réalisés à ce sujet.

Je voudrais, pour ma part, me féliciter du travail remarquable du A3 sur le projet de résolution portant sur le financement prévisible des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine, projet qui sera soumis en décembre prochain dans l'espoir de son adoption sous la présidence ivoirienne. J'appelle les A3 et tous nos partenaires à continuer leur plaidoyer auprès des membres du Conseil de sécurité en faveur de l'adoption sans réserve de cette résolution.

Mesdames et Messieurs,

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler en janvier dernier, dans l'exercice budgétaire 2017, nous avons réduit la contribution des partenaires à 74% du budget programme. Pour le budget 2018, la part des partenaires est revenue à 59%, ce qui représente un progrès substantiel dans la mise en œuvre graduelle de la Décision 577 adoptée par la Conférence de l'Union lors de sa session tenue à Johannesburg en juin 2015.

L'objectif à terme est nous permettre de financer par nous-mêmes 100% de notre budget opérationnel, 75% de nos programmes et 25% des opérations de paix sur le continent, et ce à l'horizon 2020. Ainsi, nous disposerions de ressources pérennes et prévisibles pour nos priorités sans dépendre excessivement de l'extérieur.

En remerciant le Haut Représentant de l'Union africaine, Donald Kaberuka, pour le travail déjà accompli et les résultats auxquels nous sommes parvenus, je reste confiant que nos échanges de ce jour aideront à consolider davantage les acquis et à faciliter l'interaction avec nos amis et partenaires pour plus de soutien à cette dynamique irréversible portée par les réformes en cours.

Je vous remercie